

# TOURNOI INTER-ENTREPRISES



CHALLENGE JEAN GACHON

# 10<sup>ÈME</sup> ÉDITION

SAMEDI 10 JUIN 2023

# FICHE D'ENGAGEMENT



## 500€ H.T

- ▶ Inscription au tournoi
- ▶ Petit déjeuner Beaujolais
- ▶ 100€ de jetons buvettes
- ▶ 1 magnum de rosé

Entreprise	
Nombre d'équipes	
Nom, prénom, fonction du représentant	
Adresse mail du représentant	
Téléphone du représentant	

Signature du représentant  
et tampon de l'entreprise

A retourner à :  
Football Club Villefranche Beaujolais  
806 avenue Général Leclerc  
69400 Villefranche sur Saône

ou par mail à  
[edouard@fcvb.fr](mailto:edouard@fcvb.fr)

# REGLEMENT



- ▶ Les équipes doivent être constituée à 100% par des salariés de l'entreprise
- ▶ Une équipe doit être inscrite sous le nom de l'entreprise qu'elle représente
- ▶ Les entreprises de taille importante peuvent inscrire plusieurs équipes
- ▶ Le club accepte les équipes issues d'un regroupement de 2 entreprises maximum
- ▶ Composition des équipes : 5 joueurs (1 gardien + 4 joueurs de champ)
- ▶ Maximum 3 remplaçants (soit une équipe de 8 joueurs au maximum)
- ▶ Structures du club mis à disposition (vestiaires, douches, matériel)
- ▶ Les équipes doivent venir avec leur équipement (maillot, short, chaussettes, protège tibias et chaussures de football)
- ▶ 60 équipes participantes au maximum
- ▶ Durée des matchs en phase de poule : 12 minutes
- ▶ Durée des matchs en phase finale : 15 minutes
- ▶ Il n'y a pas de hors-jeu
- ▶ Un but inscrit par une fille compte double
- ▶ Un gardien peut prendre avec les mains une passe volontaire d'un partenaire
- ▶ Nombre illimité de remplacement
- ▶ Toutes contestations abusives seront sanctionnées d'une exclusion du joueur concerné et de l'équipe en cas de récidive
- ▶ Les 6 mètres et rentrées de touche exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne
- ▶ Chaque représentant d'équipe se doit de signer la déclaration sur l'honneur

## INTERDICTIONS

- ▶ Jouer avec des crampons vissés
- ▶ Marquer un but direct sur 6 mètres ou rentrée de touche
- ▶ Joueur évoluant dans 2 équipes
- ▶ Joueur n'étant pas salarié de l'entreprise
- ▶ Tacler



# DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné .....  
En tant que représentant de la société  
.....

J'atteste sur l'honneur qu'en cas de blessures  
corporelle ou morale d'un membre de mon équipe ou encore  
d'une perte/vol d'un bien lors du  
Tournoi Inter-Entreprises du Football Club  
Villefranche Beaujolais qui se déroule le Samedi 10 Juin 2023, le  
FCVB sera écarté de toutes  
responsabilités physique ou morale.

Fait à .....  
Le .....



# PROPOSITION ÉQUIPEMENT

## LES MAILLOTS

30€ L'UNITÉ / 240€ LES 8



1.NOIR



2.BLEU  
MARINE



3.ROUGE



4.BLEU



5.MARRON



6.VERT



7.ORANGE



8.VERT  
CLAIR



9.JAUNE



10.ROSE



11.BLANC

## LES SHORTS

18€ L'UNITÉ / 144€ LES 8



1.NOIR



2.BLEU  
MARINE



3.ROUGE



4.BLEU



5.GRIS



6.BLANC



7.VERT  
MENTHE



8.JAUNE

## LES CHAUSSETTES

10€ LA PAIRE / 80€ LES 8



1.NOIR



2.BLEU  
MARINE



3.ROUGE



4.BLEU



5.VERT



6.GRIS



7.MARRON



8.ORANGE



9.BLEU  
CLAIR



10.JAUNE



11.VERT  
MENTHE



12.BLANC

# BON DE COMMANDE



**MAILLOTS** *(avec numéro et logo de l'entreprise)*

**Quantité** : .....

**Couleur choisie** *(indiquez le N°)* : **N°** .....

**SHORTS**

**Quantité** : .....

**Couleur choisie** *(indiquez le N°)* : **N°** .....

**PAIRES DE CHAUSSETTES**

**Quantité** : .....

**Couleur choisie** *(indiquez le N°)* : **N°** .....

**Coût total H.T** : .....€





# INFOS COMPLÉMENTAIRES

NOM	N°	Taille du maillot	Taille du short	Pointure des chaussettes

Equipements à commander au plus tard le 12 mai 2023

